

16 *Orig. de la Cong. de N.-D. de Québec*

trompé ; une révolution impie bouleversa le monde catholique.

Cependant quelques congrégations se maintinrent ça et là, protégées par les Evêques et autorisées par le Saint-Siège. De ce nombre fut la Congrégation de Notre-Dame de Québec. Elle fut établie en 1657, comme il appert par l'acte d'érection fait à Rome le 20 décembre 1657, par le P. Goswin Nickel, alors général de la Compagnie de Jésus. L'acte porte que le T. R. Père Général, à la sollicitation du Préfet et des assistants de la Congrégation de Québec, récemment instituée ainsi que des RR. PP. Jésuites, a consenti d'ériger dans les formes, la dite Congrégation sous le titre de l'Immaculée-Conception, et de l'agréger à celle du Collège Romain (1).

(1) On ne lira pas sans intérêt les notes suivantes extraites du *Journal des Jésuites*, sur les débuts de cette Congrégation :

“ Le mercredi des Cendres, 14 février 1657, deux ans avant la venue de Mgr de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec, le Père Poncet, de la Compagnie de Jésus, tenait dans sa chambre, au Collège de Québec, l